

# LE PROLETAIRE

## Parti Communiste International

### Lutte de classe contre la loi immigration et toutes les attaques anti-ouvrières !

La loi immigration adoptée à la suite des tractations parlementaires est finalement une version plus répressive que le projet initial et la version du Sénat. Cette loi a suscité comme on le sait critiques et oppositions dans différents milieux, même bourgeois comme chez des partisans du gouvernement et parmi des responsables d'institutions bourgeoises : par exemple les présidents d'université au nom de « *la diplomatie scientifique culturelle et d'influence* » de la France (1). Pour Mélenchon cette loi « *défigure l'image de la France* » – comme si cette image n'était pas celle d'un pays impérialiste aux innombrables crimes, aujourd'hui encore complice des massacres à Gaza de l'Etat israélien et qui maintient avec ce dernier une coopération militaire et sécuritaire.

En réalité, au-delà des manoeuvres politiciennes qui ont abouti à sa rédaction définitive, cette loi s'inscrit dans la série des attaques anti sociales et anti ouvrières menées les unes après les autres par le gouvernement, depuis les attaques contre les chômeurs à celle contre les retraites : si cette loi est dirigée contre les prolétaires étrangers et leurs familles, c'est en fait toute la classe ouvrière qui est visée. Selon le patronat l'économie française d'ici à 2050 aura « *besoin (...) de 3,9 millions de salariés étrangers* » (2). La perspective de ce recours massif aux prolétaires immigrés incite les autorités à accroître et renforcer les dispositions répressives pour « contrôler » cette immigration ce qui signifie laisser une bonne partie sans droits ni protections sociales et sous la menace permanente d'être expulsée, à la merci de leurs patrons, dans un véritable état d'exception. Cela implique que lutter contre cette loi et toutes les mesures anti immigrés n'est pas une exigence démocratique ou humanitaire, mais une **exigence de classe** : abandonner une partie des prolétaires sous la coupe des patrons et de l'Etat bourgeois revient à affaiblir toute la classe prolétarienne dans sa lutte de résistance contre le capitalisme. Alors que les capitalistes et leur gouvernement cherchent en permanence à les diviser selon les catégories, les statuts, l'âge, le sexe, etc., et la nationalité, l'intérêt vital des prolétaires est de réaliser leur unité par delà toutes ces divisions afin de pouvoir engager une véritable lutte de classe.

Mais il n'est pas possible de mener une telle lutte en se fiant à ceux qui ont fait échouer les luttes précédentes. L'appel aux manifestations du 21/11 le démontre une fois de plus : se présentant comme une pétition d'artistes et de personnalités diverses y compris de droite, il ne se donne pas d'autre objectif que de demander gentiment à Macron de ne pas promulguer sa loi ! Ce n'est pas un appel à la lutte, mais un appel à une inoffensive marche dominicale placée sous les auspices de « *notre pacte républicain hérité du Conseil National de la Résistance* », autrement dit de la collaboration des classes pour la défense du capitalisme français (3) ! La CFDT appelle à « *s'opposer au sabotage des valeurs de la République* » (4) tandis que la CGT s'indigne de la remise « *en cause de nos principes républicains* » (5) ; la CGT demande sans doute la régularisation des travailleurs sans papiers en grève, mais pour apprécier la portée réelle de ce soutien il faut savoir que pour participer à la mobilisation du 14 elle demandait aux collectifs de sans-papiers qu'ils renoncent à leur revendication de régulariser tous les sans-papiers et à leur perspective d'organiser des grèves pendant les Jeux Olympiques (6) ! On ne peut pas défendre réellement les travailleurs si on défend les valeurs et les principes de la République bourgeoise : pour ces partis et syndicats irréductiblement attachés à la collaboration de classe et à la paix sociale, pas question de défendre les valeurs et les principes de la lutte de classe contre le capitalisme et l'Etat bourgeois ! Pour faire face aux attaques bourgeoises continues, ce sont pourtant vers ces valeurs et ces principes qu'il faut impérativement se tourner en luttant et en s'organisant indépendamment de l'influence des organisations collaborationnistes.

**Non à la loi immigration et à toutes les lois anti-ouvrières ! Non à la répression et aux discriminations ! Non aux expulsions et aux refoulements ! Egalité des droits de tous les travailleurs, Français ou étrangers ! Régularisation de tous les sans-papiers ! Non au contrôle de l'immigration !**

**Pour la lutte de classe prolétarienne anti capitaliste en union avec les prolétaires du monde entier !**

**Parti Communiste International**

(1) Communiqué de France Université, 17/12/2023. (2) Déclaration du président du MEDEF sur *Radio Classique*, 19/12/23. (3) Rappelons que le PCF n'était pas complètement opposé à la première mouture de la loi qu'il voulait seulement négocier. (4) Communiqué du 20/12/2023. (5) Tract du 11/1/23. (6) L'appel aux manifestations du 14, signé par des dizaines d'organisations de soutien, le NPA, LFI, des syndicats SUD, etc. ne reprenait pas ces revendications, mais la CGT a préféré s'associer à la mobilisation du 21. Les Comités de sans-papiers de la région parisienne ont refusé de participer à celle-ci parce qu'« aucune de nos revendications historiques n'était reprise ; aucune référence aux luttes et aux grèves en cours ». Cf communiqué du 20/1 : [https://twitter.com/gilets\\_noirs/status/1748828698885669103](https://twitter.com/gilets_noirs/status/1748828698885669103)

- Imp. Spéc. - 18/01/2024 - supplément au *Proletaire* n° 550 - [www.pcint.org](http://www.pcint.org)

Lisez la presse du PCI: Le Proletaire / Programme Communiste / Communist Program / El Programa Comunista / El Proletario / Il Comunista / Proletarian